

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **lundi 14 mars 2011, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum :

La mairesse Pauline Ouimet

Les conseillers: Michel St-Louis, Hugo Bondu, Bernard St-Louis, Jacques de Foy, Raymond Brazeau, Robert Nault

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale , est aussi présente.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 02.

Remerciement à Monsieur David Dostaler – système de son

La mairesse adresse des remerciements très sincères à Monsieur David Dostaler qui a fait le don d'un système de son à la Municipalité de Lac-du-Cerf.

070-03-2011

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté,

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
14 mars 2011 - 19 h**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
 - 3.1 Séance ordinaire du 14 février 2011;
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Bilan, rapport budgétaire et transferts de fonds au 28 février 2011
 - 4.2 Registre des comptes à payer au 28 février 2011;
 - 4.3 Registre des comptes à payer au 14 mars 2011;
 - 4.4 Registre des salaires du 30 janvier au 26 février 2011;
 - 4.5 Rapport de la secrétaire-trésorière - directrice générale - Délégation de compétence;
 - 4.6 Centre Christ-Roi – Demande de bourse d'études
 - 4.7 Acte de désignation de monsieur Raymond Brazeau l'autorisant à célébrer des mariages et des unions civiles

- 4.8 Compte-rendu du comité ad hoc sur l'avenir de l'église – 10 février 2011
- 4.9 Lettre d'une citoyenne concernant le traitement des élus
- 4.10 Hydro-Québec – rencontre thématique Outaouais/Hautes-Laurentides – 24 mars 2011 – Maniwaki
- 4.11 MMQ – Visite d'inspection – recommandations
- 4.12 Pétition – Réception d'internet haute vitesse aux résidences situées à plus de 4,5 km
- 4.13 FQM – Invitation au rendez-vous du président – 30 mars 2011 – Nomingue
- 4.14 MRC d'Antoine-Labelle – Autorisation de dépenses pour le Lac-à-l'Épaule
- 4.15 Offre de service : numérisation documents municipaux
- 4.16 ADMQ – Membres honorés dans le cadre du Congrès annuel 8, 9 et 10 juin 2011 pour leurs 25 ans ou 35 ans de service en tant que cadre d'une municipalité
- 4.17 MMQ – Formation Risques d'incendie en milieu de travail
- 4.18 MRC d'Antoine-Labelle – Réunion importante sur la fibre optique – 17 mars 2011 – 13 h 30
- 4.19 Fondation canadienne Espoir jeunesse
- 4.20 MRNF – Chiens errants à proximité des boisés
- 4.21 Albatros – Demande de soutien financier
- 4.22 Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles – Utilisation de la taxe d'accise pour installation septique défectueuse sur le bord des rives
- 4.23 Lettre de contribuables concernant la taxe des vidanges et la taxe sur le camion 2011
- 4.24 Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. – Formation sur la politique de gestion contractuelle

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Dépenses de monsieur Robert Leclair concernant le colloque sur la sécurité civile
- 5.2 Comptes-rendus du comité intermunicipal incendies – 3 février et 1^{er} mars 2011

6. TRANSPORT

- 6.1 Dossier chemin des Pins
- 6.2 Télébec – Formule d'engagement – déplacement d'un poteau chemin des Pins
- 6.3 Modification apportée à la résolution numéro 312-10-2010 - Financement de l'achat d'un camion Freightliner M2-112V 2011 avec équipements de déneigement par l'entremise du Programme PROFAM, soit par l'entremise d'un contrat de vente à tempérament auprès du Centre financier aux entreprises Desjardins Les Hautes
- 6.4 Déclaration de reddition de comptes – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Compensation de base aux municipalités
- 6.5 MTQ – Stratégie québécoise pour une gestion environnementale des sels de voirie
- 6.6 MRNF – Demande pour l'entretien de chemins à Lac-du-Cerf – Dossier 681 894 MRNF
- 6.7 Achat de chlorure de calcium
- 6.8 Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2010-2013

- 7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 Informations du représentant à la RIDL
 - 7.2 Collecte des RDD – 28 juin 2011
 - 7.3 Ville de Mont-Laurier – Compensation sur la collecte sélective des matières recyclables
 - 7.4 Offre de service des Laboratoires Environex pour les analyses d'eau potable

- 8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 8.1

- 9. LOISIRS
 - 9.1 Adaptation région – Suivi projet parc de la Biche
 - 9.2 Demande d'autorisation et de certificat d'autorisation - Autorisations requises pour activités en milieux aquatiques, humides et riverains – sentier flottant parc de la Biche
 - 9.3 Fédération québécoise de la marche – Programme de certification des réseaux pédestres québécois, nos certifications 2011
 - 9.4 Compte-rendu du comité des parcs municipaux, des lacs et de l'environnement – 21 février 2011
 - 9.5 Montant forfaitaire – entretien pistes de ski de fond et de raquette
 - 9.6 Nomination d'un comité de sélection pour embauche de personnes

- 10. CULTURE
 - 10.1 Réseau BIBLIO des Laurentides – Invitation à la rencontre annuelle des membres – 23 mars 2011 – Sainte-Agathe-des-Monts
 - 10.2 Réseau BIBLIO des Laurentides – Rapports statistiques 2010

- 11. LACS ET ENVIRONNEMENT
 - 11.1

- 12. AVIS DE MOTION

- 13. RÈGLEMENTS

- 14. VARIA
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

071-03-2011

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2011

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

072-03-2011

Rapport budgétaire, bilan et transferts de fonds au 28 février 2011

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu d'accepter pour dépôt le rapport budgétaire, le bilan et les transferts de fonds en date du 28 février 2011 :

2011/03/10 13:20:34		MUNICIPALITE DE LAC-DU-CERF				N° Page 1	
		Rapport des modifications				Année 2011	
Résolution	Note	PériPrise d'effet	N° de compte	Débit	Crédit	Budget cour.	Budget rev.
TRAN11-02-28	TRANSFERTS DE FONDS	2 2011/02/28	02-130-00-421		5	10 000	9 995
			02-130-00-424	5		170	175
			02-330-00-620		1 000	38 000	37 000
			02-330-00-524		1 000	4 000	3 000
			02-330-00-640	2 000		2 000	4 000
			02-610-00-310		1 000	2 000	1 000
			02-610-00-346	1 000			1 000
			02-702-30-262		5	36	31
			02-702-30-222	5			5
			02-702-30-451		30	400	370
			02-702-30-494	30		1 500	1 530

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

073-03-2011

Registre des comptes à payer 28 février 2011

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 28 FÉVRIER 2011			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
I1100076	À	I1100091	17 001,63 \$
C1100092	À	C1100112	15 684,31 \$
CPA1100001	A	CPA1100003	(3 078,54)\$
TOTAL			29 607,40 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

074-03-2011

Registre des comptes à payer au 14 mars 2011

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis
appuyé par le conseiller Hugo Bondu
et résolu d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 14 mars 2011			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1100113	À	M1100128	11 524,92\$
TOTAL			11 524,92\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

075-03-2011

Registre des salaires pour la période du 30 janvier au 26 février 2011

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis
appuyé par le conseiller Jacques de Foy
et résolu d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 30 janvier au 26 février 2011, se totalisant 21 081,17\$. Chèques numéro : D1100033 à D1100067.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale

076-03-2011

Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale - délégation de compétence

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la secrétaire-trésorière et directrice générale :

SAISIE DES ENGAGEMENTS			
du 1^{er} au 28 février 2011			
Numéro des bons d'engagement			Total
ENB1100015	à	ENB1100026	3 283,23\$
TOTAL			3 283,23\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale

077-03-2011

Centre Christ-Roi – Demande de bourse d'études

CONSIDÉRANT que le Centre Christ-Roi sollicite la collaboration de la Municipalité de Lac-du-Cerf afin d'offrir, au nom de notre conseil municipal, une bourse à un ou une élève provenant de notre municipalité, lors de la soirée reconnaissance prévue en juin prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu de ne pas acquiescer à la demande de bourse d'études du Centre Christ-Roi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

Acte de désignation décerné à monsieur Raymond Brazeau l'autorisant à célébrer des mariages et des unions civiles

Le 26 janvier 2011, conformément au premier alinéa de l'article 366 et de l'article 521.2 du *Code civil du Québec*, le Ministre de la Justice, a désigné Monsieur Raymond Brazeau, conseiller de la Municipalité de Lac-du-Cerf, comme célébrant compétent pour célébrer les mariages et les unions civiles dans les limites territoriales de cette municipalité, et ce, tant qu'il occupera cette charge.

078-03-2011 **Compte-rendu du comité ad hoc sur l'avenir de l'église – 10 février 2011**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu d'accepter pour dépôt le compte-rendu du comité ad hoc sur l'avenir de l'église en date du 10 février 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

079-03-2011 **Lettre d'une citoyenne concernant le traitement des élus**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu que le Conseil municipal de Lac-du-Cerf accuse réception et accepte pour dépôt la lettre reçue d'une citoyenne concernant le traitement des élus municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

080-03-2011 **Hydro-Québec – Rencontre thématique Outaouais/Hautes-Laurentides – 24 mars 2011**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu d'aviser Hydro-Québec qu'il n'y aura aucun participant qu'y assistera à la rencontre du 24 mars 2011 à Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

081-03-2011 **MMQ – Visite d'inspection – recommandations**

CONSIDÉRANT les recommandations de la Mutuelle des Municipalités du Québec suite à la visite de notre municipalité le 9 février 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu d'engager la firme Germain Villeneuve Électricien inc. pour effectuer les modifications aux bâtiments de la municipalité suite aux inspections effectuées par la Mutuelle et pour changer la lumière extérieure à l'avant de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

082-03-2011

Pétition – Réception d'internet haute vitesse

CONSIDÉRANT qu'une pétition a été déposée au Conseil municipal afin que toutes les résidences situées à plus de 4,5 km de la Centrale puissent recevoir l'internet haute vitesse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu que la Municipalité de Lac-du-Cerf appuie la pétition et fasse des pressions auprès de Télébec afin que toutes les résidences situées sur le territoire de la municipalité de Lac-du-Cerf puissent recevoir l'internet haute vitesse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

083-03-2011

FQM – Invitation au rendez-vous du président – 30 mars 2011 – Nominique

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu d'autoriser la mairesse, madame Pauline Ouimet, à assister au rendez-vous du président qui se tiendra le mercredi 30 mars 2011, à Nominique, de 19 h à 21 h 30 et à déboursier ses frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

084-03-2011

MRC d'Antoine-Labelle – Autorisation de dépenses pour le Lac-à-l'Épaule

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu d'autoriser la mairesse, madame Pauline Ouimet, à assister au Lac-à-l'Épaule qui se tiendra les 8, 9 et 10 avril 2011, à la Pourvoirie Le Rabaska et à déboursier les frais de repas et d'hébergement au montant de 280\$ plus les taxes applicables ainsi que les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

085-03-2011

Offre de service – numérisation de documents municipaux

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a reçu une offre de service pour la numérisation des documents municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu que la Municipalité de Lac-du-Cerf demande des soumissions, par invitation, auprès de deux fournisseurs pour faire l'archivage des documents existants et la numérisation des futurs documents municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

086-03-2011

ADMQ – Membres honorés dans le cadre du Congrès annuel les 8, 9 et 10 juin 2011

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière et directrice générale sera honorée pour ses 25 ans de service lors du Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec le 10 juin 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale à s'inscrire au Congrès de l'ADMQ qui se tiendra les 8, 9 et 10 juin 2011, au Centre des congrès de Québec et à déboursier ses frais d'inscription au montant de 450\$ plus taxes et à rembourser ses frais de déplacement et d'hébergement sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

087-03-2011

MMQ – Formation Risques d’incendie en milieu de travail

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu d’autoriser monsieur Maurice Marier à assister à la formation offerte par la Mutuelle des municipalités du Québec, le jeudi 7 avril 2011, à la MRC d’Antoine-Labelle à Mont-Laurier et à rembourser leur frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

088-03-2011

MRC d’Antoine-Labelle – Réunion importante sur la fibre optique – 17 mars 2011

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu d’autoriser la mairesse, Pauline Ouimet, et la secrétaire-trésorière et directrice générale, Jacinthe Valiquette, à assister à la réunion importante sur la fibre optique, le jeudi 17 mars 2011 et à rembourser leurs frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

089-03-2011

Fondation canadienne Espoir jeunesse

ATTENDU QUE la Fondation canadienne Espoir Jeunesse est une corporation à but non lucratif qui désire aider les jeunes et qui travaille dans toutes les municipalités du Québec en faisant une campagne de prévention et de sensibilisation;

ATTENDU QUE cet organisme a pour but de sensibiliser et de prévenir la population des problèmes des jeunes d’aujourd’hui et des moyens adoptés par la fondation pour leur venir en aide;

ATTENDU QUE la Fondation canadienne Espoir jeunesse demande une autorisation écrite confirmant leur droit de passage dans notre municipalité afin de faire du porte à porte pour sensibiliser les contribuables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu d'aviser monsieur Claude Paquet de la Fondation canadienne Espoir jeunesse que conformément à l'article 6 du Règlement 250-2007 – Règlement sur les colporteurs et vendeurs itinérants, il doit se présenter personnellement au Service de l'urbanisme et compléter une demande écrite sur un formulaire et de déboursier le coût d'émission du permis de 30\$ par période d'activité.

Il est de plus résolu de rescinder la résolution numéro 049-02-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

090-03-2011

MRNF – Chiens errants à proximité des boisés

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu que soit distribué par média poste le Communiqué du ministère des Ressources naturelles et de la Faune concernant les chiens errants à proximité des boisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

091-03-2011

Albatros – Demande de soutien financier

CONSIDÉRANT que l'organisme Albatros Mont-Laurier invite la municipalité de Lac-du-Cerf a contribué le montant qu'elle juge opportun à leur organisme dont les bénévoles Albatros accompagnent les personnes en fin de vie ainsi que leurs proches, soit à l'hôpital, au foyer ou à la maison ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu de ne pas acquiescer à la demande de soutien financier de l'organisme Albatros Mont-Laurier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

092-03-2011

Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles – Demande d'appui à l'Association de protection du Lac-des-Iles et RAPHL pour accès à la taxe d'accise pour installation septique défectueuse sur le bord des rives

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles présente une demande d'appui à l'Association de protection du Lac-des-Iles et du Regroupement pour la protection des lacs des Hautes-Laurentides (RAPHL) relativement à ce qui suit :

- Qu'un mode de financement soit fourni par les instances gouvernementales pour assurer la normalisation des installations septiques en respectant le Q-2,r.8 en y incluant les roulettes ;
- Qu'un amendement aux dispositions légales adéquates soit fait pour que les municipalités puissent utiliser la taxe d'accise sur l'essence, qui sert à financer les systèmes d'égouts municipaux, afin que ces ressources financières soient attribuées pour réaliser un programme d'aide au financement des systèmes d'épuration privés, lorsqu'un tel système est inexistant ou défectueux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu de ne pas appuyer cette demande puisque la Municipalité de Lac-du-Cerf n'est pas d'accord avec cette requête.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

093-03-2011

Lettre de contribuables concernant la taxe des vidanges et la taxe sur le camion 2011

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu que le Conseil municipal de Lac-du-Cerf accuse réception et accepte pour dépôt la lettre reçue de citoyens concernant la taxe des vidanges et la taxe sur le camion 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

094-03-2011

Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. – Formation sur la politique de gestion contractuelle

CONSIDÉRANT que la firme Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. est disposée à nous offrir une formation sur notre politique de gestion contractuelle, et ce, pour un montant de 800\$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu que la Municipalité de Lac-du-Cerf accepte l'offre de services de la firme Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. relativement à une formation pour les élus et les employés municipaux sur notre politique de gestion contractuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

095-03-2011

Dépenses de monsieur Robert Leclair concernant le colloque sur la sécurité civile à Saint-Hyacinthe

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu de rembourser à la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain les frais de déplacement, de repas, d'inscription et d'hébergement pour un montant de 301,38\$ (50% de 602,75\$) pour la participation de monsieur Robert Leclair au colloque sur la sécurité civile qui s'est tenu à Saint-Hyacinthe les 15, 16 et 17 février 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

096-03-2011

Comptes-rendus du comité intermunicipal des incendies – 3 février et 1^{er} mars 2011

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu d'accepter pour dépôt les comptes-rendus du comité intermunicipal des incendies en date du 3 février et 1^{er} mars 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

TRANSPORT

097-03-2011

Dossier chemin des Pins - Offre à l'amiable pour l'achat d'une parcelle de terrain sur une partie du lot 35B, du rang 8, Canton de Dudley

« Sous toutes réserves »

CONSIDÉRANT que Monsieur Mathieu Decelles, procureur de Madame Johane Léonard, a fait parvenir à la municipalité, par télécopieur, une lettre selon laquelle il demande un temps de réponse supplémentaire soit le 25 mars 2011 ;

CONSIDÉRANT qu'à priori, il peut déjà nous émettre qu'une offre d'achat d'une partie du terrain au prix de l'évaluation municipale n'est pas une offre acceptable pour sa cliente ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu d'aviser le procureur de Madame Johane Léonard, Monsieur Mathieu Decelles, que la Municipalité de Lac-du-Cerf accorde à sa cliente un temps de réponse supplémentaire jusqu'au 25 mars 2011 relativement à l'offre à l'amiable pour l'achat d'une parcelle de terrain sur une partie du lot 35B, du rang 8, Canton de Dudley.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

Télébec – Formule d’engagement – Déplacement de poteau chemin des Pins

Sujet reporté puisque nous ne sommes pas encore propriétaires du terrain.

098-03-2011

Modification apportée à la résolution numéro 312-10-2010 - Financement de l’achat d’un camion Freightliner M2-112V 2011 avec équipements de déneigement par l’entremise du Programme PROFAM, soit par l’entremise d’un contrat de vente à tempérament auprès du Centre financier aux entreprises Desjardins Les Hautes

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu que la résolution numéro 312-10-2010 soit modifiée comme suit :

La phrase : «Une somme de 22 010,30\$ étant payable comptant.» est retranchée et remplacée par les termes suivants : Une somme de 22 044,16\$ étant payable comptant. Ce montant de 22 044,16\$ est pris à même le fonds réservé pour le remplacement de véhicules et de machineries, poste budgétaire 59-159-12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

099-03-2011

Déclaration de reddition de comptes - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Compensation de base aux municipalités

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 109 699,00 \$ pour l'entretien routier local pour l'année civile 2010;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** dûment complétée ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu et adopté :

QUE la municipalité de Lac-du-Cerf informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

QUE la firme Dumoulin, Guilbault et associés, CA inc. soit mandatée comme vérificateur externe pour la reddition des comptes du Programme aide à l'entretien du réseau local pour l'année 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

MTQ – Stratégie québécoise pour une gestion environnementale des sels de voirie

Lettre en date du 9 février 2011 de monsieur Christian Therrien pour le Comité directeur québécois relativement à la Stratégie québécoise pour une gestion environnementale des sels de voirie. Cette stratégie vise la protection de l'environnement, propose une démarche permettant d'optimiser l'utilisation des sels de voirie sans compromettre la sécurité et la circulation des personnes et des biens.

La mairesse explique que présentement la municipalité utilise le strict minimum en sel de voirie.

100-03-2011

MRNF – Demande pour l'entretien de chemins à Lac-du-Cerf – Dossier 681 894 MRNF

CONSIDÉRANT que le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune fait suite à notre demande d'octobre 2007 en vue d'obtenir l'autorisation de la ministre des Ressources naturelles et de la Faune pour entretenir une partie du chemin Léonard (environ 11 km) ainsi que les chemins Goélands, de l'Anse, du Flood, des Nations, du Wapiti et de la Montagne ;

CONSIDÉRANT que selon les procédures du Ministère, il est demandé à la municipalité qui requière une telle autorisation d'indiquer dans sa demande les éléments suivants : les sources de financement projetées, les partenaires éventuelles entente de financement si la municipalité projette de conclure de telles ententes et les usagers desservis par les chemins visés ainsi que les mandataires pour la signature des documents dans ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu d'aviser le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune de ce qui suit :

- Les sources de financement projetées seront prises à même le fonds d'administration générale.
- Les sources de financement pourront provenir de subventions gouvernementales dans le cadre de Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local et le Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec, s'il y a lieu.

- Lesdits chemins desservent près de 170 propriétés dont 124 résidences en plus de donner accès aux infrastructures de la municipalité soit le sentier écologique Le Petit Castor et le camping rustique Le Petit Égaré.

Il est de plus résolu d'autoriser la mairesse, madame Pauline Ouimet, et la secrétaire-trésorière et directrice générale, Jacinthe Valiquette, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf tous les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

101-03-2011

Demande de soumissions pour l'achat de chlorure de calcium

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu que l'inspecteur municipal sollicite pour la Municipalité de Lac-du-Cerf des soumissions pour l'achat de 18 ballots de 1000 kg et d'une palette de calcium prix FAB Lac-du-Cerf, auprès d'au moins deux fournisseurs de chlorure de calcium, et ce, par demande verbale de prix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

102-03-2011

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et de ses annexes;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu:

- que la municipalité s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;
- que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec;
- que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation de travaux du 15 mars 2011 et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

- que la municipalité s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

HYGIÈNE DU MILIEU

Informations du représentant à la RIDL

Monsieur Raymond Brazeau nous informe des sujets suivants :

- Dépôt du rapport financier 2010 avec un déficit de 65 000\$ étant donné que Panfibre a produit beaucoup moins de cendres la tonne donc les revenus sont moindres.
- Le litige avec la Ville de Mont-Laurier est réglé en ce qui a trait à la compensation sur la collecte sélective des matières recyclables.
- Dans la MRC de L'Outaouais au lieu d'avoir une Régie qui traite les déchets, les vidanges sont transportées vers un centre de transbordement et le coût par porte pour la municipalité de Grand-Remous est de 195\$ ce qui justifie le fait que nous ayons une Régie, car cela diminue les coûts.
- La compensation de Recyc-Québec 2008 à recevoir pour l'année 2011 servira à éponger le déficit 2010 et la balance sera distribuée aux municipalités.

103-03-2011

Collecte des RDD – 28 juin 2011

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu que la Municipalité de Lac-du-Cerf tienne la collecte des résidus domestiques dangereux le 28 juin 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

104-03-2011

Ville de Mont-Laurier – Compensation sur la collecte sélective des matières recyclables

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu de ne pas appuyer la résolution numéro 11-02-65 adoptée par le conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, à l'effet d'exiger qu'annuellement les compensations sur la collecte sélective des matières recyclables en tenant compte des dépenses périphériques déclarées soient remises aux municipalités membres, et ce, dès réception.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

105-03-2011

Offre de service des Laboratoires Environex pour les analyses d'eau potable

CONSIDÉRANT que les Laboratoires Environex ont déposé une offre de service à la Municipalité de Lac-du-Cerf pour les analyses de l'eau potable ;

CONSIDÉRANT que les coûts pour effectuer lesdites analyses sont moindres que ceux que nous défrayons présentement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu que dorénavant la Municipalité de Lac-du-Cerf utilise les services des Laboratoires Environex pour ses analyses d'eau potable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

LOISIRS

106-03-2011

Adaptation région – Suivi projet parc de la Biche

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu d'autoriser le paiement de la facture 2010-20 à Adapterégion en date du 28 février 2011 d'une somme de 1905,40\$ pour les frais de décembre 2010, janvier et février 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

107-03-2011

Demande d'autorisation et de certificat d'autorisation - Autorisations requises pour activités en milieux aquatiques, humides et riverains – sentier flottant parc de la Biche

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu que la mairesse, madame Pauline Ouimet, soit autorisée à présenter, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, une demande d'autorisation et de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'aménagement d'un sentier flottant à la Baie de Boue dans le parc de la Biche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

Fédération québécoise de la marche – Programme de certification des réseaux pédestres québécois, nos certifications 2011

Lettre en date du 8 février 2011 de la Fédération québécoise de la marche nous informant que nos réseaux sentier écologique Le Petit Castor et Mont Limoges font maintenant partie des réseaux certifiés de la Fédération pour l'année 2011. Cependant, le réseau du Parc de la Biche doit faire l'objet d'une révision par le comité de certification.

108-03-2011

Compte-rendu du comité des parcs municipaux, des lacs et de l'environnement – 21 février 2011

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu d'accepter pour dépôt le compte-rendu du comité des parcs municipaux, des lacs et de l'environnement en date du 21 février 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

109-03-2011

Montant forfaitaire – entretien pistes de ski de fond et de raquette

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu de verser un montant forfaitaire de 1050,00\$ à monsieur Clément Boudrias pour l'entretien des pistes de ski de fond et de raquette avec sa motoneige ainsi que la réparation de la surfaceuse et de faire parvenir une lettre de remerciement à monsieur Clément Boudrias pour l'excellent travail qu'il a accompli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

110-03-2011

Nomination d'un comité de sélection pour embauche de personnes

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu que dorénavant le comité des ressources humaines aura comme nouvelle tâche d'agir comme comité de sélection pour l'embauche de personnes et qu'il pourra s'adjoindre toute personne ressource additionnelle, si nécessaire.

Les personnes siégeant sur le comité des ressources humaines sont : Pauline Ouimet, Bernard St-Louis, Jacques de Foy et Jacinthe Valiquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CULTURE

111-03-2011

Réseau BIBLIO des Laurentides – Invitation à la rencontre annuelle des membres – 23 mars 2011 – Sainte-Agathe-des-Monts

Monsieur Bernard St-Louis se retire des délibérations à 20 h 15 ayant un intérêt dans la question puisque madame Francine B. St-Louis est sa conjointe et qu'il l'accompagnera.

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu d'autoriser madame Francine B. St-Louis à assister à la rencontre annuelle des membres, le mercredi 23 mars 2011, à 19 h, à Sainte-Agathe-des-Monts et à rembourser ses frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives ainsi que les frais de repas de monsieur Bernard St-Louis qui l'accompagnera lors de cette rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 mars 2011

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Monsieur Bernard St-Louis reprend part aux délibérations à 20 h 16.

Réseau BIBLIO des Laurentides – Rapports statistiques 2010

Lettre en date du 15 février 2011 concernant les statistiques de notre bibliothèque pour l'année 2010.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

112-03-2011

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu de lever la séance à 20 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

Pauline Ouimet
mairesse

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Pauline Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec..

Pauline Ouimet
mairesse